

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIMÉ

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

L'Angleterre et le Pape

La brochure de Mgr Capel sur le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Saint-Siège ne perd rien de son importance par suite des dénégations opposées par le gouvernement aux interpellations de M. Wolff. M. Errington n'est chargé d'aucune mission officielle auprès du Pape, cela reste acquis ; mais il y a lieu de croire que sa présence à Rome et les services qu'il est en mesure d'y rendre à titre volontaire sont vus de très bon œil par le cabinet de M. Gladstone.

Nous n'entreprendrions pas de résumer les arguments nombreux et probants invoqués par le prélat anglais à l'appui de sa thèse ; nous regrettons surtout que l'espace nous manque pour reproduire son vigoureux plaidoyer en faveur de l'Irlande, avec les citations vengeresses, de source protestante, qu'il appelle à l'appui de cette cause. Nous devons nous borner à donner la conclusion de cette œuvre dont le retentissement est si grand dans tout le Royaume-Uni, et dont l'influence, il est permis de l'espérer, se fera sentir dans la politique des hommes d'Etat anglais :

« Que l'on gouverne donc l'Irlande comme une nation dont l'immense majorité est catholique avant tout, qu'on laisse donc la classe des paysans propriétaires s'accroître et se développer ; que les travailleurs reçoivent un salaire suffisant et soient mieux logés ; qu'on encourage le développement des manufactures nationales et des ressources de l'Irlande ; que la royauté prenne part à la vie publique de ce pays ; que les propriétaires traitent équitablement leurs fermiers, comme il convient à des hommes agissant avec des hommes ; qu'on permette à l'Irlande de se gouverner elle-même, dans les limites, bien entendu, compatibles avec les intérêts de l'empire ; que l'on fasse tout cela, et l'Irlande sera un pays dévoué, heureux et prospère ; son peuple acquerra vite l'énergie, l'économie et la sobriété qui lui font défaut ; la haine et le mécontentement disparaîtront ; l'Angleterre lavera son déshonneur, et le flot de l'émigration Irlandaise, qui porte à l'étranger la haine de la Grande-Bretagne et le désir de la vengeance, débordera au contraire de reconnaissance et de bénédiction.

« Si le gouvernement a enfin commencé à comprendre que l'Irlande est une nation catholique, avec des aspirations et un caractère qui lui sont propres, et qu'elle devrait être gouvernée selon les idées catholiques, il faut le féliciter de se tourner courageusement vers Rome, et de rechercher l'appui du chef de l'autorité spirituelle du clergé irlandais. C'est l'aurore de la gloire de l'Irlande et de sa paix durable avec l'Angleterre. La preuve la plus visible et la plus frappante que l'Angleterre se dispose à adopter une nouvelle ligne de conduite envers l'Irlande, serait l'établissement de relations diplomatiques avec Rome. Celui des deux grands partis politiques de notre pays qui le ferait y gagnerait un

titre spécial à la reconnaissance des catholiques de l'empire entier. Et, si les malheurs de l'Irlande amenaient ce résultat, l'Irlande alors aurait conféré un bienfait de plus pour les catholiques de l'Angleterre, elle aurait ainsi donné son complément à l'émancipation catholique, obtenue surtout grâce aux souffrances des Irlandais.

« Il est de l'intérêt de chacune des deux nations de contracter une alliance loyale, avec une force morale si grande, si universelle. Les hommes d'Etat ont essayé de n'en point tenir compte, et même de l'annuler ; mais eux ou leurs successeurs ont vu la folie d'une pareille politique. L'Angleterre est aujourd'hui l'alliée naturelle de l'Eglise catholique. Les deux puissances veulent la paix et la liberté, la soumission et le respect à l'autorité dans leurs lois et dans la forme de leur gouvernement, elles ont beaucoup de ressemblance ; pour la prospérité de chacune, une indépendance parfaite et des communications libres avec le monde sont nécessaires ; unies cordialement, elles rendraient les plus grands services à l'humanité, en faisant régner partout le droit et l'ordre, et en arrêtant le flot sans cesse montant de la révolution.

« Soit donc que nous considérions le bien-être de tant de millions de sujets de la Grande-Bretagne qui sont catholiques, ou l'honneur personnel qui rejaillirait sur chaque sujet catholique par l'hommage rendu au chef suprême de son Eglise ; ou le développement complet et chrétien qui serait donné à l'influence morale et sociale de l'Eglise catholique dans tout l'empire britannique ; ou l'extension que le christianisme prendrait parmi les sujets anglais encore païens ; ou l'aide immense que le pouvoir de l'Angleterre en retirerait pour remplir ses devoirs internationaux ; ou enfin le secours que l'Eglise catholique pourrait apporter pour arrêter, ou atténuer considérablement cette peste du socialisme qui corrompt les autres pays, il est de la plus haute utilité que le souverain de l'Angleterre entretienne des relations diplomatiques avec le Souverain Pontife, chef suprême de la mère et de la maîtresse de toutes les Eglises.

Un mot de plus
SUR AUGUSTE BARBIER

(Du Paris Journal)

On a beau être journaliste, c'est-à-dire victime de l'improvisation, il faut tâcher de ne pas être injuste, et je crains qu'il n'y ait un peu d'injustice dans le jugement hâtif qu'un de nos rédacteurs a porté ce matin ici sur l'auteur des *Lambes*. Notre collaborateur ne m'en voudra pas si j'ajoute quelques lignes aux siennes ; d'ailleurs, j'y ferai parler Saint-Beuve, si bon juge dans toutes les matières où quelque passion ne trouble pas sa vue, beaucoup plus que je ne parlerai moi-même. Auguste Barbier fut un vrai poète à ses heures, heures peu nombreuses, je veux bien. Mais, la quantité n'est pas tout dans l'affaire.

D'ailleurs, il n'y a pas que les *Lam-*

bes, il y a le *Pianto* dont il faut tenir compte, et quant à l'allure révolutionnaire de ses premiers poèmes, n'oublions pas que l'homme qui poussa, à la chaleur du soleil de juillet 1830, ce cri d'une inspiration brutale, mais d'une si belle sonorité, d'un rythme si franc, n'eut guère que le déguisement artistique d'un révolutionnaire vite dépouillé. Le clairon des *Lambes* une fois déposé, Barbier resta ce qu'il avait toujours été de sa nature : un excellent homme, de mœurs patriarcales, d'allures tranquilles, modeste, sincèrement catholique et pratiquant avec exactitude sa religion, même avec une minutie touchante, à ce qu'on nous rapporte. Gardons-nous donc de confondre l'artiste, dont un moment la couleur révolutionnaire a chargé la palette, avec la tourbe de nos adversaires. Barbier, en somme, est à nous plus qu'à eux.

Il convient de ne pas le leur laisser.

Saint-Beuve, dont je parlais tout à l'heure, résume dans ces quelques paroles son jugement sur le *Pianto* : « Le *Pianto* de M. Barbier porte une empreinte originale, et prend sa place tout d'abord entre les plus éclatantes productions de notre poésie contemporaine. » L'éloge n'est pas mince, si l'on songe que les mots « notre poésie contemporaine », à l'époque où Saint-Beuve écrivait ces lignes, s'appliquent à l'âge d'or de Lamartine, de Hugo, d'Alfred de Musset, de Brizeux, d'Alfred de Vigny, sans parler des *dix-neuf*.

Saint-Beuve dit encore en parlant du *Pianto*, trop oublié, que nous venons de relire en partie, profitant d'une retraite de quelques jours imposée à notre activité : « Le style du poème est large, abondant, et jaillit comme d'une source, en débordant quelquefois. Les défauts sont de rapidité, d'oubli, de hasard... » Cette appréciation nous paraît extrêmement juste.

Il *Pianto*, dont la jeune génération présente ne connaît probablement même pas le titre, fut conçu par l'auteur durant un voyage en Italie, mais l'Italie de 1833, c'est-à-dire une tout autre Italie que celle d'aujourd'hui. Je cite encore Saint-Beuve : « C'est l'Italie tout entière... » On n'avait rien rapporté jusqu'à ce jour, en notre poésie, d'aussi abondamment naïf et fidèle de cette contrée tant parcourue... M. Barbier a embrassé le sujet dans son entier.

Son poème se divise en quatre masses principales ou chants :

1. Le Campo Santo, à Pise ; c'est le vieil art toscan catholique au moyen âge, que l'auteur y ranime dans la personne et dans l'œuvre du Peintre Orcagna, contemporain de Dante ;
2. Le Campo Vaccino, ou le Forum romain ; solitude, dévastation, mort ; la majesté écrasante des ruines ;
3. Chiaia, la plage de Naples où péchait Masaniello ; c'est un dialogue entre un pêcheur sans nom, qui sera Masaniello, et Salvator Rosa ;
4. Branca, ou Venise, c'est-à-dire cette volupté italienne que l'étranger du nord aime tant.

Telle est la distribution générale

du poème, à laquelle il faut joindre, pour en avoir l'idée complète, un prologue et un épilogue ; puis, dans l'intervalle de chaque chant, un triple sonnet sur les grands statuaires, peintres et compositeurs, Michel-Ange, Raphaël, Cimabue, etc ; l'ordonnance, en un mot, ne ressemble pas mal à un palais composé de quatre masses ou carrés (les quatre chants), avec un moindre pavillon à l'extrémité de chaque aile (prologue et épilogue), et avec trois statues. Cette manière de traduire en architecture le plan du poète, toute singulière qu'elle peut paraître, le fait mieux comprendre que ne le pourrait une plus longue analyse.

L'Eglise et la civilisation

(Une lettre de France)

Donoso Cortés a dit : « L'histoire de la civilisation est l'histoire du christianisme ; en écrivant l'une, on écrit l'autre.

Le Souverain-Pontife Léon XIII, alors qu'il se nommait le cardinal Joachim Pecci, archevêque de Pérouse, avait adressé à ses fidèles deux mandements fameux sur *L'Eglise et la civilisation*.

« Je vous ai montré, écrivait le prélat, que la civilisation n'est qu'un prétexte spécieux dont se servent les ennemis de l'Eglise, car il n'est nullement besoin, pour la faire progresser, d'organiser une ligue contre nous, parce que nous ne pouvons pas ne pas être « les amis et les agents » de la civilisation véritable. »

Ces paroles confirment celles de Donoso Cortés, dont la vérité s'impose, ce semble, d'une manière plus éclatante quand il s'agit de la France. Nos conquêtes, nos institutions, notre génie national, notre mission dans le monde, tout, chez nous, emprunte par quelque côté son caractère et sa force à l'Eglise, et c'est un acte de justice de reconnaître que, parmi les ouvriers évangéliques de la civilisation française, les moines ont toujours tenu le premier rang.

Tandis qu'en Italie les écoles épiscopales avaient le plus grand renom, dans les Gaules les écoles monastiques acquéraient une prépondérance incontestable.

C'était de l'abbaye que rayonnait dans toutes les directions cette activité multiple et infatigable à laquelle rien de ce qui intéresse la vie physique ou la vie morale de l'homme ne semblait étranger. L'industrie, l'agriculture, les sciences, les beaux-arts, la poésie, la religion sortaient de ces retraites profondes pour se répandre en une large et vigoureuse civilisation, semblable à ces fleuves bienfaisants dont les sources se perdent dans des monts inexplorés.

Puis, quand cette œuvre de progrès fut suffisamment ébauchée, les portes des vieux cloîtres et des nouveaux monastères s'ouvrirent devant des légions de conquérants qui, pour l'honneur de leur pays et la gloire de leur Dieu, allaient offrir au loin, toujours par la colonisation, la science et la religion, le triple capital du sol, de l'idée et de la vertu.

L'histoire des missions françaises

en Chine est des plus importantes, et la Compagnie de Jésus y joue un très grand rôle.

Depuis le jour où Saint François Xavier était mort à l'île de Sancian, en face de cet empire chinois qu'il avait réolu d'évangéliser et auquel il donnait sa dernière bénédiction, il y avait près de deux siècles que ses frères possédaient une résidence à Canton, lorsque le P. Amiot devint l'un des membres de cette petite communauté.

C'est de cette ville que les premiers missionnaires avaient pu remonter peu à peu à Nan-King, puis pénétrer à Pékin même, jusque dans le palais de l'empereur.

Leur fortune avait été inconstante, tantôt en pleine faveur, élevés aux plus hautes dignités, leur puissance arrachait des édits pour consacrer le libre exercice du culte catholique ; tantôt en butte à la persécution, pour suivis de toutes parts, martyrisés ou jetés hors des frontières, ils voyaient en un jour leurs efforts paralysés et leur œuvre anéantie.

C'est dans cette dernière situation que le P. Amiot trouva les missions de la Chine : tout était à recommencer.

Instruit par ses devanciers, il profita d'un concours ouvert sur des questions économiques pour se faire appeler à Pékin, puis il basa son crédit, comme les Pères Schall et Verbiest, sur l'enseignement des sciences naturelles et mathématiques, et sur ses connaissances variées dans les langues, les lettres et les arts.

Bientôt intime de l'empereur Kien-Long, et associé à son gouvernement, il continua la politique des Pères Gerbillon et Pereyra, s'efforçant, par des négociations habiles et par des armements supérieurs, de grandir au dehors le prestige de l'empire, afin de se concilier de la sorte les esprits au dedans, d'imposer silence aux plus jaloux, et d'avoir le droit d'apaiser la persécution religieuse.

Ce fut le but qu'il poursuivit pendant 40 ans, et lorsqu'il mourut, le 9 octobre 1793, on put graver sur son monument funéraire « que, sous les auspices et la protection du monarque tartare-chinois, il avait dignement soutenu, à l'ombre des sciences et des arts, la religion de Jésus-Christ. »

Mais le côté original de la mission du Père Amiot est d'avoir voulu intéresser la France à ses travaux et à sa fortune, à ce point qu'il semblait regarder comme une dette d'apporter à son pays le profit de ses découvertes et de son influence, et qu'une de ses premières préoccupations était de payer ce patriotique tribut.

Jusqu'à lui, l'Europe ne connaissait guère la Chine que par la carte du Père Ricci et les relations mutilées des Pères Marini, Grueber, Kircher, Le Comte, et celle du moscovite Nikipos.

Quelques fragments de littérature, et la traduction de Confucius par le Père Couplet, éveillaient, sans y donner satisfaction, le désir d'apprécier la valeur intellectuelle de ce peuple.

Le Père Amiot rédigea de longs mémoires concernant l'histoire, les

sciences et les arts de la Chine, qu'il compléta par « l'Abbrégé de l'histoire universelle » de cet empire ; il traduisit de nombreuses œuvres littéraires, en particulier un poème de l'empereur Kien-Long, ainsi que tous les manuscrits sur l'art militaire, et il augmenta le prix de ces importants travaux par l'envoi de 25 volumes, de 38 rouleaux de peintures ou dessins, et de 33 planches, conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, et capables de faciliter l'intelligence des mœurs, des usages, du caractère et de la civilisation des Chinois.

Puis, comprenant qu'une science est superficielle, quand on ne peut l'approfondir et la contrôler par soi-même, il réunit tous les matériaux du « Dictionnaire tartaromanchou-français », et c'est son plus beau titre de savant, d'avoir été l'un des précurseurs des vastes études philologiques qui sont l'honneur de notre siècle.

Enfin, désireux que son influence ne fût pas moins utile à sa patrie que son talent, le P. Amiot avait négocié avec M. Bertin, ministre d'Etat de Louis XVI, une alliance franco-chinoise, dont le succès lui était acquis, lorsque la révolution est venue rompre ces rapports diplomatiques.

Depuis longtemps déjà les jésuites avaient été chassés de France ; mais loin de sentir son patriotisme affaibli par cette injuste proscription de ses frères, le P. Amiot n'avait pas cessé de léguer à sa patrie l'héritage de son crédit, et de réaliser dans l'Empire infidèle de la Chine la fière devise des missionnaires français : *Gesta Dei per Francos*.

Les Nihilistes

La Presse de Vienne raconte que la police de Moscou a découvert une association de nihilistes dans les circonstances suivantes : deux jeunes gens, dont l'un est le fils d'un colonel, louèrent, il y a quelque temps, un appartement situé en face du Kremlin ; quelques jours après leur installation, deux autres jeunes gens, le frère et la sœur du fils du colonel, louèrent dans la même maison un autre appartement qu'ils meublèrent très modestement.

La jeune fille quitta bientôt son frère pour aller demeurer chez le fils du général ; mais les autres habitants croyant que la jeune fille était la maîtresse du général, se plaignirent de cet état de choses : la jeune fille fut obligée de quitter Moscou, et de retourner chez ses parents, qui habitent St-Petersbourg.

Les occupants des deux appartements recevaient beaucoup de monde, surtout le soir, c'est ce qui éveilla les soupçons de la police.

On fit une perquisition sur l'un des visiteurs, qui avait passé la nuit chez les jeunes gens sans avoir fait une déclaration préalable à la justice.

On trouva dans un des deux appartements une quantité de poignards, de revolvers et de pamphlets révolutionnaires, et en outre des lettres et des dépêches émanant du colonel, dans lesquelles il priait ses fils et sa fille de rentrer dans la maison paternelle ; les trois jeunes gens,

quant tout à coup de visage, elle lui dit d'une voix frémissante : « Mais vous êtes donc un honnête homme, monsieur ? »

Je ne vous comprends plus... Ah ! monsieur, un honnête homme se propose, il ne s'impose pas.

Surpris de la métamorphose qui s'était faite en elle, il recula d'un pas. « Que voulez-vous dire ? demandait-il. Quand donc ai-je essayé de m'imposer à vous ? »

Elle dénoua brusquement les brides de son chapeau, qui gênaient sa colère ; le chapeau glissa à ses pieds, elle ne le ramassa point.

La tête haute, les cheveux en désordre, l'œil en feu, elle s'écria avec violence :

« Je veux admettre, monsieur, que c'est par irréflexion que vous vous êtes rendu le complice d'une indigne manœuvre.

Je consens même à croire que vous daigniez me trouver jolie, que j'ai eu le bonheur de vous plaire, que vous avez cédé à un entraînement de votre cœur ou de votre imagination en vous prêtant à une combinaison fort ingénieuse, que sûrement vous n'auriez pas inventée.

Il n'en est pas moins vrai que le personnage que vous représentez ici et que vous avez peine à soutenir : est indigne de vous, comme est indigne de moi la sottise comédie que je viens de jouer.

(A suivre)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
28 Mars 1882—No 45

L'IDEE

JEAN TETEROL

[Suite]

Comme il faut être raisonnable et ne pas trop exiger de la Providence, le million de mes rêves avait soixante ans ou peu s'en faut, il était laid, cacochyme et n'avait plus de cheveux, et cependant, tel qu'il était, il ne laissait pas de me convenir.

Le Ciel me comble : le million qu'il m'envoie a tous ses cheveux. Je ne pas trop, monsieur à quoi je puis vous servir ; ceci est votre affaire ; mais je sais très bien à quoi vous me servirez, et, puisque vous voulez bien me demander ma main, je vous l'accorde.

—Ah ! mademoiselle, de grâce, chasses-moi ! répéta Lionel.

—Non, vous ne me le ferez pas dire, » répliqua Mlle de Saligneux.

Et elle ajouta : « Est-ce que par hasard ma franchise vous offense ? »

—Votre franchise ! Convenez que vous jouez la comédie, et que cette comédie me paraît à moi indigne de vous.

Elle le regarda d'un air si naïvement étonné qu'il ne sut plus ce qu'il devait penser.

« Vous vous imaginez que je joue la comédie ? reprit-elle.

Je suis franche, monsieur, très franche, et d'une franchise à toute épreuve ; c'est ma plus grande qualité.

Je ne me fais point d'illusions sur les autres, et je n'aime pas qu'on s'en fasse sur moi. Je vous dirai à mon tour : « Pour qui me prenez-vous ? pour une fille romanesque ? » Oh ! détrompez-vous.

J'ai l'esprit très positif, très pratique. C'est peut-être le résultat de l'éducation qu'on m'a donnée. On n'a pas attendu que je portasse des robes longues pour m'enseigner que le plus triste sort est celui d'une fille bien née dont la fortune ne répond pas à ses prétentions, et vous n'ignorez pas que les filles bien nées en ont beaucoup.

On m'a appris à considérer la pauvreté comme le pire des maux, comme un ridicule, comme une difformité.

Oui, c'est une de ces maladies qui non seulement font souffrir, mais qui enlaidissent la vie, et j'en ai peur pour mon visage comme de la petite vérole.

Après cela, je vous confesserai que, lorsque mon père m'a fait part de votre demande, j'ai commencé par me récrier.

« Mais c'est une mésalliance, lui ai-je dit. — Bah ! m'a-t-il répondu, c'est un si riche parti ! — N'en pourrais-je pas trouver d'aussi riche dans notre monde ? — Cela me paraît bien chanceux. — Mais m'assurez-vous au moins que ce jeune homme me plaira ? — C'est assez qu'il ne te déplaît pas... » Eh bien ! monsieur, mon père avait raison, vous ne me déplaît point, je vous crois un galant homme, et je consens de bon cœur à la mésalliance.

—Dieu ! que vous êtes bonne ! s'écria Lionel. Mon bonheur est extrême ; me mettrai-je à vos genoux pour vous remercier ?

—C'est inutile, je vous tiens quitte de cette formalité.

—Je crois qu'en voilà assez, reprit-il en se levant, et que nous n'avons plus rien à nous dire.

—Si fait, j'ai encore un aveu à vous faire, un aveu qui me pèse ; et je désire m'en débarrasser tout de suite. Je vous crois un peu jaloux, monsieur. Hier, quand j'ai eu le plaisir de vous rencontrer sur les bords fleuris de la Limourde, votre premier soin a été de vous assurer si j'avais le cœur libre, et vous n'avez eu rien de plus pressé que de me le demander.

—Qui était Théodore, interrompit-il. Je ne me soucie plus de le savoir.

—Permettez, ma franchise m'oblige à vous le dire.

—Qui est Théodore ? Je le sais aussi bien que vous, reprit-il.

Théodore est un jeune homme délicieux, exquis, un jeune homme qui n'est pas un imbécile ni un vaniteux comme moi, un jeune homme qui non seulement ne vous déplaît point, mademoiselle, mais qui vous plaît beaucoup, un jeune homme qui est de votre monde, mademoiselle, et que vous pourriez épouser sans encourir la honte d'une mésalliance. Pourquoi faut-il qu'il ne possède pas ce million après lequel soupiraient déjà vos robes courtes ?

—Ah ! ce pauvre Théodore ! vous me le sacrifiez sans remords et sans regrets.

—Sans remords, peut-être ; sans regrets, c'est autre chose.

Bah ! ce n'est qu'un amour de petite pensionnaire, et je vous prie de croire que je ne lui ai jamais promis de l'épouser.

—Mais vous avez encouragé ses espérances.

—Quoi ! monsieur, nous nous disputons déjà ! que sera-ce plus tard ? — Que voulez-vous ? vous aviez raison, je suis d'un naturel jaloux, et j'avoue que ce Théodore...

Comment vous y prendrez-vous pour lui annoncer son malheur ?

—Mon Dieu ! dit-elle avec une gaieté forcée, je lui expliquerai tout simplement que dans ce siècle il n'y a qu'un dieu, le dieu dollar, et que

don-t'un tira un coup de fusil sur les agents de police, furent arrêtés; dans l'autre appartement, on trouva également une grande quantité d'armes; tout fait présumer que ces jeunes gens projetaient un attentat contre la vie de l'Empereur à l'occasion de son couronnement à Moscou.

Les trois jeunes gens ont été conduits à St-Petersbourg, où la police a également arrêté le colonel, sa fille et une gouvernante; mais ces derniers, à l'exception de la fille, seront probablement mis en liberté.

Le colonel est un des officiers les plus distingués de l'armée russe. Dans tous les cas, il sera obligé de donner sa démission, sa position dans l'armée étant devenue impossible.

SOMMAIRE

L'Angleterre et le Pape.
Un mot de plus sur Augusto Barbier.
L'Eglise et la civilisation.
Les Nihilistes.
Félicitations à l'idée de Jean Tétrol.
Lettres de la capitale.
La séance d'hier soir.
Le député de Montmorency.
Télégramme.
Assemblée législative.
La médecine vétérinaire.
Europe.
Amérique.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Nouvelles importations.—Jos. Hamel & Frères.
Remerciement.—Benjamin Piquet, ptre.
Jambons pour pâques.—J. B. Renaud & Co.
Bazar annuel.—J. P. Sexton, ptre.
Aux manufacturiers.
A louer.—Charles Allain.
Nouveautés pour le printemps.—N. Garneau.

CANADA

QUEBEC, 28 MARS 1882

La séance d'hier soir

DISCOURS DE M. CHAPLEAU.

C'était fête hier soir à la Chambre d'Assemblée Législative. L'honorable M. Chapleau devait porter la parole au sujet de la vente de la section-ouest du chemin de fer du Nord; cette nouvelle répandue dans la ville avait suffi pour attirer une foule de gens avides de connaître le court et le long de cette transaction, et d'entendre cette parole éloquent, persuasive et entraînante de notre populaire premier Ministre. Aussi quelle foule dans cette enceinte, toujours trop petite dans des occasions aussi solennelles que celle d'hier soir.

Malgré son faible état de santé, malgré les pressantes sollicitations de ses amis qui redoutaient pour lui l'effort d'un long discours, l'honorable M. Chapleau a parlé et parlé pendant trois heures, et il n'est pas encore entré dans le vif de la question. Il devait d'abord dégager de son sujet toutes les accusations personnelles qu'une presse hostile avait portées contre lui.

L'honorable premier Ministre les a réfutées victorieusement dans son discours d'hier soir, et il a commencé à faire l'histoire du chemin de fer du Nord et de ses embranchements.

Nous nous contenterons aujourd'hui de signaler les principaux passages de cette pièce d'éloquence, qui prouvera aux adversaires quand même de la politique du gouvernement, que, avant de porter un jugement sur une question aussi vitale pour nous, il faut mettre de côté les préjugés, le parti pris et les insinuations malveillantes.

Plusieurs mois avant que le gouvernement eut opéré cette vente, dit l'honorable premier ministre, on avait érigé un système de correspondances dans le but de soulever une opinion hostile. Des gens ont correspondu dans tous les coins du pays, sans qu'ils connussent le premier mot de la question. J'ai lu des lettres adressées à des personnes respectables, religieuses, qui n'ont pas l'habitude de se laisser prendre aux fausses représentations, qui étaient de nature à laisser planer sur le gouvernement des soupçons de malhonnêteté, etc. Voilà l'explication de ce mouvement qu'on essaie de créer contre le cabinet provincial. Mais le temps sera ma vengeance, car dans quelques mois ce mouvement qui n'est ni sérieux, ni sincère, aura cessé, et ce concert de malédictions se changera en un concert de bénédictions

et d'approbation pour notre politique qui est vraiment nationale."

M. Chapleau cite ce qui s'est passé en chambre lors des commencements du Grand Tronc, lors de la Confédération, et lorsqu'il fut question du Pacifique.

"Est-ce qu'en 1852, la politique du Grand Tronc n'a pas soulevé des malédictions? On a crié que l'on vendait le pays et que les intérêts d'une section étaient sacrifiés pour l'autre. Qui pourrait dire que cette politique n'a pas produit des bienfaits?"

Est-ce qu'un chef n'a pas perdu le pouvoir en 1862 lors du bill de milice qui fut voté en 1867 presque unanimement. Ce qui fut la cause que pendant près de 2 ans, le pays fut en proie à un gouvernement qui priva les institutions de charité de leur octroi etc.

La Confédération n'a-t-elle pas été exécutée et maudite, n'a-t-on pas prédit qu'elle serait la ruine de la Province? Il n'est pas un seul homme qui ne dira pas aujourd'hui que la Confédération a été le salut du Canada.

En 1870, Sir G. E. Cartier annonçait à Ottawa que le gouvernement avait décidé d'acquiescer les territoires de la Baie d'Hudson; comment cela fut-il accueilli? On a essayé alors de fausser l'opinion! Un homme distingué, Mgr Taché, croyait que cette acquisition ne serait ni bonne pour les Métis, ni utile au Canada. On vit quelques chefs conservateurs, un entre autres, avoir des doutes et faire un commencement d'opposition. Quel est l'homme sérieux qui dirait que cet acte n'a pas été immense comme résultat? Acheté pour une bouchée de pain un million de dollars, ce pays vaut aujourd'hui plus de 50 millions. Cette clameur, qui a failli renverser le gouvernement, a duré jusqu'au jour où le véritable parti conservateur s'est rallié à la politique de son chef.

Aujourd'hui tout le monde se demande si ce Pacifique ne sera pas une ère de régénération pour les affaires, s'il ne fera pas du Canada un peuple qui pourra compter avec les autres nations du monde."

Nous publions demain les réponses aux accusations diverses portées contre le gouvernement, et surtout contre l'honorable premier ministre.

LETRE DE LA CAPITALE

Ottawa, 24 mars 1882.

Enfin! la discussion sur le budget s'est terminée ce matin à 4.30 h. MM. Snowball, Kaulback, Mills, McDougall, Richey ont parlé tour à tour. Sir Léonard a fait le résumé du débat; il a parlé pendant quatre heures et demie; il n'y a pas eu d'amendement proposé par l'opposition.

Dans les calculs que je vous ai transmis et que vous avez publiés avec ma correspondance mercredi dernier, il y a des erreurs de chiffres qui sans changer le résultat, le rendent plus difficile à saisir.

Les voici corrigés; il s'agit de la situation qui nous serait faite si nous conservions le chemin, les recettes augmentant de 15 o/o par année.

1881-82.	Intérêts et amortissement	\$334,900	Déficits.
	Revenu net	300,000	
			\$334,900
1882-83.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	345,000	
			\$489,900
1883-84.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	396,750	
			\$438,150
1884-85.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	456,250	
			\$378,610
1885-86.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	524,099	
			\$310,201
1886-87.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	599,403	
			\$235,497
1887-88.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	639,313	
			\$145,557
1888-89.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	792,769	
			\$457,191
	Total	\$2,574,066	
1889-90.	Intérêts et amortissement	\$334,900	Surplus.
	Revenu net	911,615	
			\$576,715
1890-91.	Intérêts et amortissement	\$334,900	
	Revenu net	1,018,357	
			\$683,457
	Total	\$2,891,172	

De ce calcul il résulte ceci: en gardant le chemin de fer, avec l'augmentation des recettes de 15 %, augmentation très modeste qui sera certainement dépassée avec les seules ressource

ces du commerce local, nous aurons en au bout de dix ans.

Déficits	\$2,574,066
Surplus	\$13,457
Balances	\$2,360,609
Si nous vendons notre chemin de fer \$3,000,000, il nous restera à payer les intérêts et l'amortissement sur \$5,000,000, c'est-à-dire \$300,000 par année; soit en dix ans	\$3,020,000
Mais si nous gardons le chemin, il nous faudra tirer du revenu ordinaire, pour payer l'intérêt et l'amortissement sur \$13,915,000.	\$2,360,609
Bal. en faveur de ce dernier plan	\$639,390

Ainsi nous réalisons une économie de \$639,391, en dix ans, le chemin de fer nous reste, et il nous donne un joli surplus; n'est-ce pas que cela porte à réfléchir?

On dit M. le Dr Taché un peu mieux. Il souffre moins et les médecins espèrent qu'il guérira assez promptement.

Ottawa, 27 mars 1882.

Vendredi dernier le gouvernement a demandé à la chambre de ratifier les changements qu'il voulait faire à la loi, en abolissant le droit de 4 centins par livre sur le tabac commun du Canada, appelé tabac en torquette, imposé par la clause 35, section 10, et en prescrivant qu'il sera sujet au même droit que d'autre tabac manufacturé exclusivement de tabac du cru du Canada, conformément à la section 8, tel droit devant être réduit de 14 centins à 8 centins par livre, pour les deux années qui suivront immédiatement la passation de l'acte, et à 10 centins par livre, pour les deux années suivantes précédentes; et en réduisant le droit imposé, en conformité de la section 9 de la dite clause 35, sur les cigares faits exclusivement de tabac cultivé en Canada, de 30 centins à 20 centins par livre.

M. Vallée, député de Portneuf, a pris occasion de cette proposition pour exprimer son étonnement sur le changement de politique du gouvernement sur cette question. Car d'après la politique annoncée dans le discours du budget, la vente du tabac en feuille devait être libre, la taxe sur le tabac en torquettes de quatre centins, sur le tabac fabriqué, huit centins, et sur les cigares, dix huit centins.

M. Vallée s'est alors opposé fortement à l'adoption de ces résolutions et il a prononcé un discours dans lequel la question est traitée d'une manière si claire et concluante que le gouvernement a retiré ses résolutions, afin de les modifier dans le sens de M. Vallée et des députés de la Province de Québec.

Ce discours, comme je l'ai dit, fait bien connaître cette question que les libéraux n'ont pas toujours résolue en faveur du producteur de tabac canadien, et les lecteurs, de votre journal, car ce discours sera publié dans ses colonnes, pourront puiser dans ces remarques de M. Vallée tous les éclaircissements désirables.

M. Vallée a fait preuve en cette circonstance des qualités que doit posséder un représentant du peuple. Nous l'en félicitons.

PAUL-EMILE.

Le député de Montmorency

M. L. G. Desjardins, député de Montmorency, a quitté la rédaction du *Canadien*, position qu'il occupait depuis sept ans. Nous regrettons sincèrement que notre ami abandonne une situation qu'il a toujours remplie avec tant de tact et de talent. Ce départ inattendu provient de ce que notre ami ne partage pas les vues du rédacteur en chef actuel du *Canadien* sur la question de la vente du chemin de fer du Nord.

M. Desjardins en est arrivé, paraît-il, à la solution que le gouvernement-Chapleau avait agi sagement en opérant cette vente, et il lui donnera son concours intelligent. Il ne lui restait donc d'autre alternative que de dire adieu à son co-rédacteur, qui, de son côté, vove le gouvernement aux gémonies.

M. Desjardins a toujours été pour ses confrères de la presse un ami dévoué, et la députation toute entière le considère comme un homme instruit, sérieux, approfondissant toutes les questions.

M. Stephens présente un bill pour rétablir le double mandat.

Qu'en pensent MM. Joly et Marchand?

Le *Star* parlant de M. Amyot, député de Bellechasse, dit qu'il ne lui manque qu'un peu d'apprentissage pour

devenir une véritable nuisance dans la chambre.

Ce qui veut dire en bon français que M. Amyot n'est pas mûr en chambre comme bon nombre de carpes libérales, qui n'ouvrent pas la bouche durant les cinq sessions d'un parlement. M. Amyot est parfaitement renseigné sur les questions politiques à l'ordre du jour et ses connaissances peuvent être utiles à la Chambre; voilà pourquoi le *Star* lui cherche noise.

Télégramme

L'honorable M. Chapleau a reçu hier soir vers la fin de son discours un télégramme d'Ottawa ainsi conçu:

A l'honorable J. A. Chapleau, Québec. Vos amis vous souhaitent bonne santé et succès à votre politique.

J. G. Blanchet, Ernest Cimon, F. Dugas, R. P. Vallée, G. Amyot, A. Pinsonnault, F. Routhier, Joseph Bolduc, S. X. Cimon, P. E. Grandbois, D. Girouard, P. C. Beauchesne, J. H. G. Bergeron, Joseph Tassé, C. J. Courso, G. A. Girouard, M. P. Ryan, G. A. Gigault, J. B. Mongenais, Louis Tellier, D. A. Manson, W. B. Ives, Alonzo Wright, J. J. Lanthier, E. T. Brooks et F. Rouleau.

N. B.—Remarquons que sur ces 26 députés, 9 appartiennent au district de Québec, et représentent les comtés de Lévis, Chicoutimi, Portneuf, Bellechasse, Beauce, Charlevoix, Témiscouata, Bonaventure et Dorchester.

Assemblée législative

27 mars, 1882.

Vingt et une pétitions sont présentées et mises sur la table.

Du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de Québec, demandant des amendements à sa charte.

Du Maire, des échevins et des citoyens de la cité des Trois-Rivières; demandant des amendements à l'acte d'incorporation de la dite cité.

De Léonard Martineau et autres de la paroisse de St-François de la Rivière du Sud, comté de Montmagny; demandant que le bill pour autoriser François Xavier Gendron à construire un pont de péage sur la Rivière du Sud, ne devienne pas loi.

De la Société d'Agriculture No 2 du comté de Beauce; demandant un amendement à l'acte concernant l'agriculture et les travaux publics.

De l'honorable L. J. Beaudry et autres; demandant la construction d'un embranchement de chemin de fer depuis le village de l'Assomption jusqu'au tracé du chemin de fer provincial.

Du Révérend J. F. R. Arnauld et autres, de la paroisse de Ste-Marguerite, comté de Terrebonne,—du Révérend T. Thibodeau et autres de la paroisse de Ste-Agathe des Monts,—et du Révérend A. G. Béard et autres, de la paroisse de St-Donat; demandant respectivement de l'aide pour le chemin de fer de colonisation du nord de Montréal.

Du Révérend J. A. E. Chaperon, curé de la paroisse de Ste-Marie de la Beauce; demandant de l'aide pour le soutien d'une école de sourds muets.

Du Révérend J. Brissette et autres, de la paroisse de St-Thimothée,—du Révérend F. J. Prud'homme et autres, de la paroisse de l'Epiphanie,—du Révérend Jos. Gratton et autres, de la paroisse de St-Henri,—du Révérend F. X. Sauriol et autres, de la paroisse de Ste-Adèle,—du Révérend F. Aubry et autres de la paroisse de St-Jean,—du Révérend N. Piché et autres, de la paroisse de Lachine,—du Révérend F. Perrault et autres, de la paroisse de Ste-Geneviève,—et du Révérend G. Thibault et autres, de la paroisse de St-Antoine; demandant respectivement de l'aide pour la reconstruction du collège Ste-Thérèse.

Du Révérend F. L. Pelletier et autres de la paroisse de Ste Germaine du Lac Elchemin; demandant de l'aide pour un chemin dans le Canton de Cranbourne.

Du Révérend E. LaFlèche et autres des Cantons de Bulstrode et Stamford; comté d'Arthabaska,—et de Thomas Fitzgerald et autres, du Canton de Frampton, comté de Dorchester; demandant respectivement de l'aide pour des chemins.

L'honorable M. Wurtele présente un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la déclaration que doivent faire les compagnies incorporées," (40 Vict., chap. 15).

M. Blanchet, présente un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 41 Vict., chap. 5, et l'acte 32 Vict., chap. 15, concernant l'agriculture et les travaux publics."

Sur motion de M. Gagnon, il est nommé un comité spécial composé des honorables MM. Marchand et Paquet et de MM. LeCavalier, Marcotte, Marion, Picard, Trudel et Gagnon, pour prendre en considération tous les bills concernant le notariat, faire rapport de temps à autre avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

M. Fortin présente un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte électoral de Québec."

M. Dumoulin présente un bill inti-

mulé: "Acte pour procurer des sujets aux écoles d'anatomie."

Aussi, un bill intitulé: "Acte pour prévenir la propagation des incendies, pour les toitures en bois, de certains édifices dans les cités, villes et villages incorporés en cette province."

L'honorable M. Flynn, présente un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 34 Vict., chap. 19, concernant le défrichement des terres et la protection des forêts contre les incendies."

Aussi, un bill pour protéger les colons.

INTERPELLATIONS AU MINISTRE ET RÉPONSES.

Par M. Marion.—Le gouvernement a-t-il l'intention d'émaner une proclamation ordonnant la mise en force des cadastres faits dans les comités ou partie de comités pour les fins d'enregistrement depuis le mois d'octobre 1879?

Réponse de l'honorable M. Flynn. C'est l'intention du gouvernement.

Par M. Duhamel.—Est-ce l'intention du gouvernement de mettre les districts judiciaires d'Ottawa, de Kamouraska et de Montréal sur le même pied que les autres districts judiciaires de la province, au sujet de certains droits payables en timbres, sur certaines procédures, dans les cours de juridiction civile, imposés par des ordres en conseil du 26 avril 1850 et du 30 novembre 1861, en vertu de la 12 Vict., chap. 112, pourvoyant à l'érection de palais de justice et de prisons, ou d'abolir complètement la dite taxe?

Réponse de l'honorable M. Loran-

ger. La taxe en question cessera dans le district de Kamouraska, dès que le transfert du chef-lieu aura lieu, conformément à l'acte 44-45, chap. 28. Quant aux districts judiciaires de Montréal, Ottawa, le gouvernement a la question sous examen.

Par M. Bernard.—Est-ce l'intention du gouvernement de proposer pendant cette session une mesure pour indemniser les grands et petits jurés de leurs services sans en charger les municipalités?

Réponse de l'honorable M. Wurtele. Le fonds de bûche et de jurés de chaque district a été créé pour subvenir au maintien et à la réparation de la cour et de la prison, et aussi, au paiement des jurés, dans les affaires criminelles. Les municipalités locales, dans un district doivent contribuer chacune \$12.00 par année à ce fond, et ce n'est pas l'intention du gouvernement de proposer une mesure pour les en exempter.

La Chambre reprend les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. Chapleau:

Que cette Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la résolution suivante: "Qu'il est expédient de décréter et confirmer la vente de cette partie du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, s'étendant depuis Montréal jusqu'à St-Jérôme, Aylmer et la cité d'Ottawa, conformément aux conditions du traité conclu avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, transmis à cette Chambre par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par son message daté du 16 mars."

Après avoir parlé pendant près de quatre heures, l'honorable M. Chapleau propose l'ajournement.

La Chambre s'ajourne à 11.30 h.

EUROPE

FRANCE. Paris, 27 mars 1882.—Hier, pendant la tempête, 30 personnes ont péri près de Honfleur.

La chambre des députés a voté l'entrée libre du port américain.

ANGLETERRE. Londres, 27 mars.—18 personnes se sont noyées dans la mer d'Irlande, par suite du naufrage du steamer côtier "Belton."

De grands sentiments de sympathie sont manifestés à la mémoire de Longfellow.

La chambre des Communes discute les règles proposées par M. Gladstone pour la clôture des débats.

On signale en Irlande une attaque personnelle par des gens déguisés, des coups de feu tirés sur des soldats à Cloyhan, la destruction de deux habitations par la dynamite ou par le feu.

ITALIE. Rome, 27 mars.—Au consistoire de ce jour, le Pape a créé plusieurs cardinaux, parmi lesquels les archevêques de Dublin, de Séville et d'Alger; il a prononcé ensuite une allocution sur la situation de l'Eglise.

AUTRICHE. Pesth, 27 mars.—Le feu a détruit 308 maisons; plusieurs centaines de familles sont sans asile.

M. Hofor, correspondant du "Journal des Débats," a été tué en duel.

AMÉRIQUE

Un froid intense s'est fait sentir ces jours derniers sur les côtes de l'Etat de New-York; à Long-Island, des pois nouvellement levés ont été gelés.

A Oaklan (Californie), une explosion s'est produite à une fabrique de

poudre; 11 personnes ont été tuées, 4 ont été blessées; perte 25 000 dollars.

A Knoxville (Tennessee), le nommé Jones, qui avait dérobé 1000 dollars au bureau de poste de Woodstock (Illinois) a été trouvé hier étendu sur la voie ferrée, attendant le passage d'un train; il a avoué avoir commis un meurtre.

La médecine vétérinaire

(Suite)

La première école vétérinaire qui fut établie en Angleterre le fut par un français M. St-Belle. M. St-Belle fut d'abord professeur adjoint à l'école vétérinaire de Lyon, puis professeur d'anatomie à celle de Montpellier. Au commencement de la révolution il passa en Angleterre où il avait déjà fait un voyage en 1788 et proposa sans succès un plan pour l'établissement d'une école vétérinaire. Il fut plus heureux dans son second voyage, car la même proposition ayant été renouvelée la société d'Agriculture d'Oxford, dans le Hampshire, qui avait, depuis peu, formé le projet d'envoyer 2 jeunes gens en France pour y étudier la science vétérinaire, réunie à cette idée, et nomma un comité pour aviser à former une école dont M. St-Belle serait le professeur. L'école fut régulièrement constituée en 1792 sous la présidence du duc de Northumberland et fut ouverte à St-Pancras à Londres.

N'allez pas croire messieurs que M. St-Belle eut lieu de se féliciter de son séjour en Angleterre. Non! Ses élèves et ses adjoints surtout lui causèrent tant de chagrins qu'il en mourut en 1793. Les élèves qui fréquentaient l'école de St-Belle ayant appris qu'un de leurs compatriotes nommé Moorecroft, un médecin, était à étudier la médecine vétérinaire à Alfort en France, résolurent, aidés de quelques uns des directeurs, de faire tout en leur pouvoir pour le forcer à résigner sa position, et le faire remplacer par Moorecroft. Je l'ai déjà dit, St-Belle mourut bientôt de peine.

Après sa mort Moorecroft et Coleman furent nommés professeurs conjoints de l'école. Coleman était un chirurgien d'une certaine renommée et Moorecroft était vétérinaire et médecin.

Bientôt le parlement anglais vota une somme annuelle pour le soutien de cette institution et sa majesté accorda des brevets d'officiers aux vétérinaires de la cavalerie.

Un des premiers élèves de l'école vétérinaire de Londres fut le jeune Dick, qui, après avoir terminés ses cours alla se fixer à Edimbourg. Il eut vite une forte clientèle. Dick avait souvent fait la remarque que l'école de Londres était défectueuse sous bien des rapports c'est pourquoi, aussitôt qu'il le put, il travailla à fonder une école à Edimbourg.

Il demanda des secours pécuniaires au gouvernement et aux sociétés d'agriculture, mais l'influence de l'école de Londres était déjà si grande qu'on les lui refusa. Loïd de se décourager il annonça, quoiqu'il fut dépourvu de toute ressource, que les cours de l'école vétérinaire d'Edimbourg commencent le 1er octobre suivant. C'était bien peu de chose alors que cette école d'Edimbourg.

Les cours d'anatomie de pathologie et de matière médicale étaient donnés par Dick, dans une forge, le soir après que les ouvriers avaient fini leur travail, et les cours de physiologie et de chimie, de botanique étaient suivis à l'école de médecine. Petit à petit l'institution grandit, elle a été dotée deux ou trois fois de sommes considérables et est maintenant l'école la plus renommée de l'empire Britannique. Les vétérinaires les plus instruits, les plus habiles de la Grande-Bretagne sont tous sortis de l'école d'Edimbourg. Presque toutes les écoles vétérinaires établies dans les colonies britanniques l'ont été par d'anciens élèves de cette école.

Jusqu'en 1862 il n'y avait pas un seul vétérinaire dans tout le pays qui forme maintenant la Confédération. C'étaient les maquignons et les maréchaux ferrants qui étaient chargés de soigner les maladies des chevaux. Quant aux bestiaux tout le monde s'en mêlait un peu. En 1862 M. John Smith vétérinaire gradué de l'école d'Edimbourg immigra à Toronto où il fonda une école, qui a prospéré d'une manière merveilleuse. Qu'il me suffise de dire que cette année l'école vétérinaire de Toronto compte 110 élèves.

En 1864, M. McCachran, un autre vétérinaire d'Edimbourg, immigra au haut Canada et après avoir pratiqué quelque temps à Woodstock, et ensuite à Toronto où il fut pendant 12 mois professeur adjoint de l'école de M. Smith, s'établit à Montréal en 1866. Dès son arrivée il s'aboucha avec le Conseil d'Agriculture et établit une école vétérinaire qui fut affiliée à la faculté de médecine de l'Université McGill.

Les débats de l'école furent pénibles, le public avait eu jusque là une si mauvaise opinion de ceux qui s'occupaient de médecine des animaux, que les jeunes gens instruits hésitaient avant d'embrasser cette carrière. Dans certaines parties de Montréal on tenait les maréchaux en si profond mépris, mépris bien mérité je vous assure, que ce mépris retombait sur les élèves de l'école vétérinaire. En 1866 trois jeunes gens qui sortaient du collège se décidèrent d'étudier la médecine vétérinaire, et se rendirent chez un des membres du Conseil d'agriculture afin de savoir quelles étaient les démarches qu'il fallait faire pour obtenir l'admission à l'école. Ce monsieur, qui comme membre du conseil était un des patrons de l'école, mais qui partageait avec la majorité des gens l'idée qu'un vétérinaire ne pouvait être un homme respectable et respecté, leur fit un tel tableau de l'avenir qui les attendait s'ils embrassaient cette carrière, qu'au lieu de la médecine vétérinaire ce fut la médecine humaine qu'ils étudièrent.

Ce fut dans ces circonstances que l'école vétérinaire de Montréal fut établie, aussi je n'ai pas besoin de vous dire que les élèves se firent attendre. L'allocation accordée par le gouvernement était insuffisante pour la soutenir.

elle serait morte née si l'Université McGill n'était venue à son secours. Elle permit aux élèves vétérinaires de suivre avec les élèves vétérinaires les cours de physiologie, de chimie, de zoologie, de botanique et d'histologie. Elle permit au professeur vétérinaire de donner ses cours dans une des salles de l'école de médecine et de toutes les manières protégea cette institution naissante. Les anglais, toujours plus pratiques que nous, furent les premiers et les seuls pendant sessions qui fréquentèrent les cours vétérinaires. Ce ne fut qu'en 1869 que l'élément franco-canadien y fut représenté dans la personne d'un seul élève. L'année suivante il y en eut 5 mais en 1874 il n'y en avait encore plus que deux. Pendant ce temps l'école s'était faite une certaine réputation, surtout aux Etats-Unis, grâce à une couple d'élèves venus de là.

(A suivre.)

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le mardi 28 mars 1882, 10e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le dimanche 26 mars, à 8 heures 49 minutes du matin. Le jour dure 12 heures 37 minutes, et la nuit 11 heures 23 minutes; le Soleil se lève à 5 heures 47 minutes, passe au méridien à midi et 5 minutes, et se couche à 6 heures 24 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 46 degrés et 3 dixièmes. La Lune s'est levée aujourd'hui à 0 heures 41 minutes du soir, et se couchera demain à 3 heures 14 minutes du matin.

RELIGIEUX. — Hier, le R. P. Bournigal, O. M. I. a prononcé un éloquent sermon à l'église de St-Roch sur le Sacerdoce. Le jour de l'Annonciation, le R. P. Côté, S. J. a donné le sermon à la Basilique.

DON. — Le Révérend M. Riopel accuse réception et remercie en même temps l'honorable M. Garneau du don de \$10 qu'il vient de faire aux protestants pauvres de Valcartier.

CERCLE CATHOLIQUE. — Séance mercredi 29 courant. Conférence par l'abbé Grondin, avocat. Sujet: De l'union intime des préceptes et des bonnes mœurs et de leur utilité dans les belles lettres.

Les membres peuvent amener leurs amis.

ECCLÉSIASTIQUE. — Mgr l'archevêque a nommé l'un des vicaires de la cure du faubourg St-Jean, l'abbé Bourque, desservant des paroisses du quartier Montcalm à l'église du Bon-Pasteur.

NOTES POLITIQUES. — L'honorable M. Lynch était à son siège hier, bien qu'il disposé.

— L'honorable M. Chapleau n'a pas paru trop fatigué, lorsqu'il a prononcé son discours hier soir. Ses amis auraient voulu l'empêcher de prononcer son discours à cause de l'état précaire de sa santé, mais l'honorable Premier s'est cru assez fort pour ne pas se rendre à un aussi aimable empressement.

— Les galeries de la Chambre étaient encombrées hier soir. Nous avons vu sur le parquet M. le Comte et Madame la Comtesse de Sesmaisons, le chancelier de France, M. le juge et Madame Routhier. Madame Chapleau était dans la galerie des Conseillers législatifs.

MALADE. — Nous regrettons d'apprendre que l'honorable M. Archambault a été soudainement frappé d'une maladie très grave, samedi. Depuis, son état est devenu plus rassurant.

RECEPTION. — M. l'Orateur de l'Assemblée législative a reçu une cinquantaine de messieurs et de dames, samedi soir, dans les salles qui lui sont réservées au palais législatif. Il y a eu chant et musique. A minuit, les invités se sont réunis autour d'une table somptueusement servie. Tout le monde a été enchanté de la courtoisie de M. Taillon.

INVITATION. — Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a convié à Spencer Wood, tous les membres de la presse, qui suivent maintenant les débats de l'Assemblée législative.

INSTITUT CANADIEN. — Mardi, le 28 courant, à huit heures du soir, le Révérend M. Laflamme donnera dans les Salles de l'Institut Canadien une conférence intitulée: *Le Canada d'autrefois*.

Par ordre,
I. FRÉMONT,
Secrétaire-Archiviste.

MORT D'UN POÈTE. — Le poète Longfellow, auteur d'*Evangeline*, est mort, vendredi dernier, à Boston. Il a été inhumé avant hier.

DÉPUTATION. — MM. A. Joseph, W. D. Campbell, W. White, Edwin Jones et M. l'abbé L. H. Paquet sont partis hier matin pour Ottawa en députation auprès du gouvernement pour lui demander dans l'intérêt des actionnaires de voter le projet de loi en faveur de l'amalgamation de la Compagnie du télégraphe de Montréal.

NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS. — La maison Hamel et frères vient de recevoir un complet et magnifique assortiment de nouveautés de toutes sortes, mais spécialement de tapis, le plus grand assortiment en ce genre de toute la Puissance: Tapis de Bruxelles nouveaux: depuis 90 cts à \$1.75; Tapis de Tapestry: depuis 40 cts à \$1.10; Bordures appariant les Bruxelles et les Tapestry; Tapis écossais etc. etc. L'assortiment est des plus variés et des plus complets.

Le département des Dames et des Messieurs est de ce temps-ci tout à fait bien fourni.

Le département des parfumeries est presque au complet.

POÈME. — Une revue anglaise le *Good Words*, publie un poème de Son Excellence le gouverneur-général, intitulé: *Québec*. Il est accompagné d'esquisses de la princesse Louise.

COLLÈGE DE LÉVIS. — Ce collège vient de recevoir une presse.

Le premier usage qu'il se propose d'en faire est de s'en servir pour imprimer un grand ouvrage de littérature cana-

dienne qui aura pour auteur un des professeurs de l'institution.

On doit y continuer la publication de plusieurs autres ouvrages de littérature canadienne.

UN MÉDECIN MODÈLE. — Le Dr Edmond Gauvreau, qui pratiquait sa profession depuis plusieurs années à Québec, est allé se fixer à Valcartier sur une ferme magnifique, arrosée par la rivière Jacques-Cartier. Le Dr Gauvreau a des aptitudes spéciales pour l'agriculture, et nous n'avons pas l'ombre d'un doute qu'il réussira dans sa nouvelle entreprise. Nous lui souhaitons plein succès.

LES TROTOIRS. — D'après un règlement municipal, il faut que la neige et la glace des trottoirs soient enlevées pour samedi le premier avril. Les constables ont reçu ordre de faire observer strictement la loi.

LA ST-SAUVEUR. — Les membres du Cercle Catholique de Québec ont fait la communion annuelle pour les bienfaiteurs vivants du Cercle, le jour de l'Annonciation, à la chapelle de N. D. de Lourdes à St-Sauveur.

Le révérend Père Paquin a donné le sermon.

Le prédicateur s'est surtout attaché à démontrer que le Cercle Catholique portait le vrai cachet des œuvres durables.

Début difficile, commencement humble, objections de la part d'un grand nombre de personnes. Voilà ce qu'il fallait au cercle pour lui assurer la force nécessaire à son extension.

« Le Cercle a déjà fait beaucoup de bien, dit le Père Paquin, qu'il continue dans la voie de la manifestation et de la vérité et succès est certain. » — *Le Nouvelliste*.

LE DOCTEUR PALMER. — Il n'y a pas longtemps nous nous trouvions assis à table, dans un hôtel, avec le docteur Palmer, Procureur du comté de Taylor, dans le Kentucky. Tout le monde en cet endroit connaît le docteur, qui demeure à Louisville, et tout le monde l'aime. Nous ne tardâmes pas à introduire dans la conversation un sujet tout à fait favori dans cette partie du pays, et comme d'ordinaire, nous recueillîmes une nouvelle preuve de la puissance efficace du grand remède allemand, l'huile St-Jacob.

Le docteur Palmer nous rapporta ce qui suit: « J'avais une sérieuse attaque de rhumatisme dans l'épaule gauche; j'employai l'huile St-Jacob et ma guérison fut complète et permanente. »

Dans une autre inconstance je souffrais de névralgie; profitant de mon expérience précédente je me servis encore du même remède, et la disparition des tortures que j'endurais me fit contracter une nouvelle dette de reconnaissance envers l'huile St-Jacob. Je le recommande à tous ceux que je vois souffrir de ces maladies.

LE MEURTRE DE GENEST. — L'enquête dans cette affaire a été close hier, et le verdict de meurtre volontaire a été rendu contre Pierre Robert, Joseph Robert et Joseph Bourbeau alias Bezeau. Les trois prisonniers ont été mis en prison en attendant leur procès au prochain terme de la Cour criminelle.

ASSURANCE. — Nous publions aujourd'hui une lettre de remerciement adressée à M. F. Holloway, agent de la Compagnie d'Assurance Northern, par laquelle le Séminaire de Québec exprime son entière satisfaction pour la manière prompt dont cette Compagnie a payé les pertes occasionnées par le feu qui a eu lieu au Séminaire le 18 courant.

Vous devez
BENJAMIN PAQUET, PRÉSIDENT.
P. S. Q.
491

Québec, 28 mars 1882—11.

Déménagement

Le soussigné désire annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son établissement ci-devant No 14, Rue Laval, au No 28, Rue Ste-Famille, Haute-Ville.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques de l'empressement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et espère qu'elles voudront bien lui accorder leur patronage comme par le passé.

ED. LAROCHELLE,
28, Rue Ste-Famille, Haute-Ville.
Québec, 17 mars 1882—3m.



L'HUILE ST-JACOB
MARQUE DU COCHER.

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Goutier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St-Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecine.
A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.
Québec, 22 mars 1882—1an.

AVIS! AVIS!

BELAND, GARNEAU & CIE.,

N. 146, RUE ST-JEAN,

VIS-A-VIS LE MARCHÉ MONTCALM.

Ayant constaté le désir général d'acheter à bon marché, tout en ayant une bonne valeur pensant, en faisant, à dater du 9 JANVIER courant, une réduction considérable sur les prix de toutes nos marchandises.

Ce nouveau système d'affaires nécessitant un changement complet dans nos achats, NOUS NE VENDONS STRICTEMENT QUE POUR ARGENT COMPTANT; ceci sera à l'avantage de nos pratiques; car, nous mettant en position d'acheter au comptant, les escomptes qui nous seront accordés par nos fournisseurs réduiront d'autant le coût de nos marchandises, et nous permettront d'en faire bénéficier le public, en vendant à des prix délaissant toute compétition.

Nous avons la conviction que ce genre d'affaires, que nous inaugurons à Québec, sera bien vu et apprécié du public, qui saura sauvegarder ses intérêts en venant juger par lui-même de la vérité de nos assertions.

Béland, Garneau & Cie.,

146, RUE ST-JEAN, (près de la Porte).

Québec, 5 janvier 1882.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 28 janvier 1882—1 an.

Remerciement.

F. HOLLOWAY, Ecuier, Agent, Compagnie d'Assurance Northern, Québec.

Cher Monsieur,

PERMETTEZ-MOI de vous exprimer ma satisfaction pour la manière prompt dont votre Compagnie a payé la perte occasionnée par le feu qui a eu lieu au Séminaire le 18 courant.

Vous devez
BENJAMIN PAQUET, PRÉSIDENT.
P. S. Q.
491

Québec, 28 mars 1882—11.

Déménagement

Le soussigné désire annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son établissement ci-devant No 14, Rue Laval, au No 28, Rue Ste-Famille, Haute-Ville.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques de l'empressement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et espère qu'elles voudront bien lui accorder leur patronage comme par le passé.

ED. LAROCHELLE,
28, Rue Ste-Famille, Haute-Ville.
Québec, 17 mars 1882—3m.



COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC.

SOUMISSIONS

Pour l'achat de vieilles ancras, chaînes, maillons (Shackles) levés par la Barge de Levage.

DES soumissions seront reçues au Bureau de la Commission du Havre de Québec jusqu'à

LUNDI, LE 17 AVRIL PROCHAIN, A MIDI.

pour l'achat de tout le stock en mains des ancras, chaînes et maillons (Shackles) levés par la Barge de Levage. Le stock comprend 43 ancras du poids moyen de 2000 lbs chaque, 1805 brasses de chaîne, du poids moyen de 76 lbs par brasse, et 220 maillons (Shackles) de grosseurs diverses.

Les soumissionnaires pourront soumettre pour tout ou une partie du Stock à tant par livre ou par cent livres.

Les soumissionnaires devront spécifier un prix pour chacun des trois articles offerts.

Les chaînes seront vendues au poids et non d'après l'échelle de proportion.

Il ne sera pas alloué de déduction pour la paille roulée.

Les Commissaires ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Conditions: comptant lors de la livraison. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

A. H. VERRET,
Secrétaire-trésorier.

Bureau de la Commission du Havre,
Québec, le 14 mars 1882.

Québec, 16 mars 1882—411 fcs. 479

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application pour incorporer la compagnie de Sherbrooke Mining and Smelting Company, sera faite à la prochaine session de la législature de la province de Québec.

LACOSTE,
GLOBENSKY & BISAILLON,
Procureurs des Requérants.

Québec, 16 mars 1882. 480

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application pour incorporer la compagnie de chemin de fer de Leeds et des Cantons de l'Est, Leeds and Eastern Township Railway Company, sera faite à la prochaine session de la législature de la Province de Québec.

LACOSTE,
GLOBENSKY & BISAILLON,
Procureurs des Requérants.

Québec, 16 mars 1882. 481

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec pour incorporer la Québec Rolling Mills Company.

LACOSTE,
GLOBENSKY & BISAILLON,
Procureurs des Requérants.

Québec, 16 mars 1882. 482

Nouvelles IMPORTATIONS

Pour le Printemps de 1882.

Venant d'être reçu à la maison

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, département du détail, un grand assortiment de

TAPIS.

Tapis Bruxelles, Impériale, Tapestry, Écossais, Kidderminster, Napier, Jute, etc., etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondants, Prêlards Écossais, Anglais, Américains et Canadiens.

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousse- line et Point à Rideaux, Repp, Damas soie et laine, Crétonnes, Corniches, Poles et Mains de cuivre, Cordes et Glands de toutes nuances, etc., etc.

PARFUMERIES

NOUVELLEMENT REÇUES

PAR LES

Derniers Steamers.

Parfumeries Superline de Lubin, pour le mouchoir.

Parfumerie Superline de L. T. Piver, pour le mouchoir.

Vervine, Yang, Yang, White rose, Jockey club, Mille fleurs, New Mown Hay.

Opoponax, No 54, rue du Palais.

Patchouly, etc., etc.

Vinaigre de toilette de J. V. Bully.

Eau de Cologne véritable de Jean Marie Farina.

Huile pour cheveux de L. T. Piver.

Lait antiphtisique véritable.

Savons en pains pour toilette, etc., etc.

—EN VENTE CHEZ—

J. Hamel & Frères

58, Rue Sous-le-Fort,

62, Côte de la Montagne.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

—ET AUX—

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Drap d'or fin, Drap d'or mi-fin, Drap d'or faux, Galons d'or fin, mi-fin et faux, Franges, Drap d'argent fin et mi-fin, Franges, Galons, Paillettes d'or et d'argent, Dentelles, Bouclettes, Agréments, Glands, or et argent, etc.

Cannettes or, Ornaments d'Eglises complets, Croix pour ornements, Chapas, etc., etc.

Damas de Soie pour ornements, Galons et Franges de Soie, pour ornements, Encens, Quates pour Saintes-Huiles, Bas d'aube, Dentelles pour aube, Etolfes à Soutane, Cordons d'aube, Ceintures, Soie Noire, Toiles fines brin rond, etc., etc.

Jos. Hamel & Frères

58, Rue Sous-le-Fort,

No 62, COTE DE LA MONTAGNE.

Québec, 28 mars 1882

Québec, 28 mars 1882

Québec, 28 mars 1882

Nouveautés pour le Printemps

Au Bon Marche

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

LES acheteurs trouveront à cet établissement un assortiment considérable de nouveautés pour le printemps. Le soin apporté au choix des marchandises assure d'avance le patronage des acheteurs de bon goût; car rien ne laisse à désirer sous le rapport de la qualité et de la variété. Les prix sont comme à l'ordinaire à 20 % au-dessous de la valeur.

DÉPARTEMENT DES DAMES.

Soies noires, gros grains, Cachemire, français, Plumes d'Australie, Gants kid, Soies et satin brochés, étoffes à costumes, Damas français, mérinos, Alpacos, draps français (pour costume), bas, soies noires et de couleurs, satins, franges, garnitures de toutes sortes. Aussi une grande variété d'indiennes, dans les derniers patrons.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS.

Serges françaises et anglaises, serges matelassées, draps noirs, tweeds anglais, écossais et canadiens; chemises, cols, manchettes, cravates, bretelles, chaussettes, etc., etc.

MARCHANDISES A L'USAGE DES FAMILLES.

Toiles à nappes (par fil).....	25c et plus.
• d'Irlande (en coupons) 38c valant 75c.....	
• à serviettes, rouleaux, une variété, cotons blancs, anglais, canadiens et américains. Cotons jaunes (au prix de la manufacture).....	9c et plus.
Broderies.....	8c et plus.
Serviettes à table, toiles et cotons pour draps et oreillers.....	5c et plus.
Mousselines et rideaux.....	8c et plus.

N. GARNEAU.

Québec, 7 mars 1882

Arbres Fruitiers,

PLANTES D'ORNEMENT, ETC.,

Cultivés et à vendre par

AUGUSTE DUPUIS,

A sa pépinière au

Village des Aulnais,

COMTÉ DE L'ISLET.

J'ATTIRERAI votre attention sur l'assortiment d'arbres fruitiers et d'ornement que j'offre en vente.

Je propose seulement les variétés qui résistent à notre climat, et dont le mérite est reconnu par la Société d'horticulture de Montréal.

Mes vignes produisent des gros raisins qui mûrissent en plein air. Une seule de ces vignes a produit ici quarante-huit livres de raisin (mûr) en 1879.

J'ai un grand assortiment de vignes (Champion, le « Beaconsfield » de Pointe Claire, au prix de 50 cts à \$1 chaque.

Vignes (Concord) et Hartford, dont les raisins mûrissent parfaitement ici.—Prix 50 cts à \$1 chaque.

Je recommande particulièrement mes fraisières de jardins, « Sharpless », produisant des fraises de 5 à 7 pouces de tour. La culture en est facile et profitable.

J'expédierai par la maille, à mes frais, les fraisières « Sharpless ». Ils sont paquets dans la mousse, enveloppés de papier huilé. Envoyez-moi 50 cts en timbres de poste, et je vous expédierai en temps convenable, douze plants « Sharpless ».

Mes Pommes, Pruniers, Cerisiers, Poiriers, Gadelières et Groselliers, sont de première qualité.

Catalogues envoyés gratis à tous ceux qui en font la demande.

AUGUSTE DUPUIS,
Village des Aulnais,
(Comté de l'Islet, Province de Québec.)
Québec, 23 mars 1882—1m.

A louer.

Une maison de campagne située au quart de lieue au-dessus de l'église de l'ancienne Lorette, près du chemin de fer du lac Saint-Jean, au dépôt de la route de promenade.

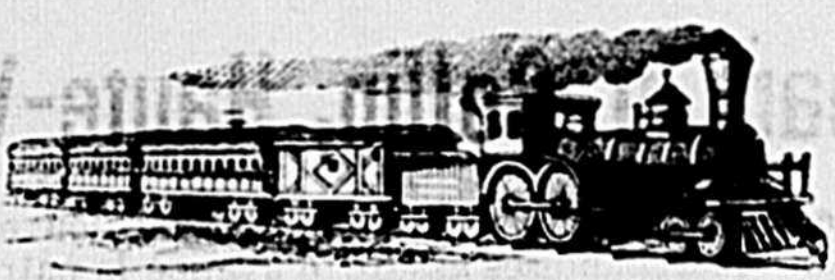
S'adresser à

CHARLES ALLAIN,
Ancienne Lorette.

Québec, 23 mars 1882

A louer.

Chemins de Fer



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Laisseront la Pointe Lévis	Heure du Chemin de Fer. Québec.	Heure de
Train d'Express pour	8.10 A. M.	7.55 A. M.
Train d'Accommodation	9.30 A. M.	9.15 A. M.
Train de la Pointe Lévis	7.00 P. M.	6.45 P. M.
Arriveront à la Pointe Lévis		
Train d'Express d'Halifax et de St. Jean	8.20 P. M.	8.05 P. M.
Train d'Accommodation	3.40 P. M.	3.25 P. M.
Train de la Pointe Lévis	5.25 A. M.	5.10 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quitte la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis jusqu'à Halifax et ceux qui partent les lundis, mercredis et vendredis, jusqu'à St. Jean.

Bureau du C. F. Moncton, N. B. 15 nov. 1881.

Surintendant en chef.

Québec, 18 novembre 1881. 1105



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

À PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Allant au Nord.	
Quitteront la Station du Palais,	3.30 P. M.
Quitteront à St-Raymond	6.15 P. M.

Allant au Sud.	
Quitteront St-Raymond	6.30 A. M.
Arriveront à Québec	9.15 A. M.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Scieries de Connolly, St-Gabriel, lac St-Joseph, lac Sergeant, Bourg-Louis, et Ste-Catherine.

Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal.

Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. & O., au Palais.

MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis.

Québec, 3 novembre 1881. 366



CHEMIN DE FER Q. M. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

À PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Les trains circuleront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPRES.
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8.20	8.30	5.00
Arrivée à Ottawa	1.15	1.20	9.50
Départ de Hochelaga pour Québec	10.00	10.10	4.55
Arrivée à Québec	9.15	1.00	9.45
Départ de Hochelaga pour Québec	6.40	3.00	10.00
Arrivée à Québec	8.00	9.50	6.30
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30	10.00	10.00
Arrivée à Hochelaga	7.30	4.50	6.30
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme	6.00		
Arrivée à St-Jérôme	7.45		
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga	6.45		
Arrivée à Hochelaga	9.00		
Départ de Hochelaga pour Joliette	5.15		
Arrivée à Joliette	7.40		
Départ de Joliette pour Hochelaga	6.20		
Arrivée à Hochelaga	8.50		

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES

BUREAU DES BILLETS :

13, Place d'Armes, MONTREAL.

202, Rue St. Jacques, Québec.

Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SENECAI, Surintendant Général.

Québec, 4 janvier 1882.

\$10 A \$1,000 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquière 17, Rue Wall, New-York.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

LES lignes de cette compagnie se composent de des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

PARISIAN.....5400 Capt. J. Wyllie.

SARDINIAN.....4200 Lt. Dutton, R. N. R.

CIRASSIAN.....3400 Lt. Smith, R. N. R.

POLYNESIAN.....4200 Capt. R. Brown.

COREAN.....3600 Capt. Legallais.

SARMATIAN.....3600 Capt. A. Bird.

BUENOS AYREAN.....3800 Capt. McLean.

SCANDINAVIAN.....3000 Capt. H. Wyllie.

PRUSSIAN.....3000 Capt. J. Ritchie.

MORAVIAN.....2650 Capt. J. Graham.

PERUVIAN.....3400 Capt. Barclay.

CASPIAN.....3200 Capt. Trocks.

HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R. N. R.

NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson.

ASTOR.....3700 Capt. J. White.

NESTORIAN.....3700 Capt. J. G. Stephens.

MANITOBAN.....3150 Capt. Home.

CANADIAN.....2600 Capt. J. Miller.

CORINTHIAN.....2000 Capt. Jas. Scott.

PHOENICIAN.....2600 Capt. Menzies.

WALDENIAN.....2300 Capt. Stephens.

LUCERNE.....3800 Capt. Kerr.

ACADIAN.....1350 Capt. Cabel.

NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL,

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et HALIFAX chaque SAMEDI, arrivent à QUEBEC pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

De Halifax :

PARISIAN.....Samedi 18 mars

HIBERNIAN.....25

POLYNESIAN.....1 avril

PERUVIAN.....8

CIRASSIAN.....15

SARMATIAN.....22

SARDINIAN.....29

PARISIAN.....6 mai

Les steamers marqués de ce signe partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax.

Les steamers marqués de ce signe partent de Portland le vendredi avant la date du départ de Halifax.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis :

VOIE D'HALIFAX.

Cabine.....\$62.65, \$78.00 et \$88.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire.....\$45.00

Entrepôt.....\$1.00

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA & CIE., Agent.

Québec, 14 mars 1882.

Ligne de Steamers

DE LA Méditerranée et New-York !!

ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT :

EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vapeurs SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK :

Gibraltar, Malte, Gènes, Naples, Messine, Palerme

et au retour de PALERME DIRECTEMENT à New-York touchant simplement GIBRALTAR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne italienne est généralement favorisée par du beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.

Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Broadway, New-York.

À Québec, à M. BROWN, Agent pour la Canada.

No 113, Rue St-Pierre, Québec, 7 septembre 1881-1an.

Nouvellement reçu

CHEZ

RENAUD et CIE.,

24, RUE ST-PAUL.

Justement arrivé d'EUROPE et des ETATS-UNIS

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

Vases en porcelaine et d'objets en plaqué

De tous les prix et pour tous les goûts

AUSI

CHANDELIERS

Depuis 2 jusqu'à 4 lumières,

" PATRONS NOUVEAUX."

NOUS offrons toujours au public L'HUILE AUSTRIENNE, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie HUILE AUSTRIENNE, la même qui est offerte en vente chez Mess. Peverley & Cie., et autres.

AUSI

L'Huile Kerosene !

Elle est employée communément pour l'éclairage des églises.

Sets à toilette,

Pots à l'eau, etc., etc.

AINSI QUE

VERRES A VIN A 50 Cts LA DOUZAIN

ED. DOLBEC,

Gérant.

Québec, 23 décembre 1881. 342



WATCH DOG

MAKERS JEWELLER

PRESENTS DE HAUT GOUT.

Riches nouveautés !

Horloges et Bijouteries de grande valeur

CHEZ

Joseph Donati,

158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul,

[VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux M. magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An le plus riche assortiment d'horloges et de bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balance où est assis un amour doré.

Le choix les montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.

Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$80.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.

Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Québec, 7 décembre 1881. 399

DROUIN, FLYNN ET GOSSELIN,

AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC,

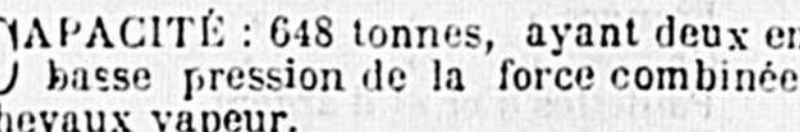
Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY ET GASPE.

F. X. DROUIN,

Hon. E. J. FLYNN, LL. D.,

JEAN GOSSELIN,

Québec, 23 juillet 1881. 288



ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT :

EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vapeurs SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK :

Gibraltar, Malte, Gènes, Naples, Messine, Palerme

et au retour de PALERME DIRECTEMENT à New-York touchant simplement GIBRALTAR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne italienne est généralement favorisée par du beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.

Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Broadway, New-York.

À Québec, à M. BROWN, Agent pour la Canada.

No 113, Rue St-Pierre, Québec, 7 septembre 1881-1an.

O

COURRIER DU CANADA.



KENDALL'S SPAVIN CURE.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES :

B. J. KENDALL & CIE.

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que j'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des coliques, des esquilles, des excroissances ou d'autres difformités des os : c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux

P. V. CRIST.

DE "PRESS" D'ONONATA, NEW-YORK

Onéonta, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : "Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'épavin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'épavin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies, qu'il a pris beaucoup de plaisir à lire, et il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN EMINENT MÉDECIN.

Washington, Ohio, 17 Juin 1880.

Dr B. J. KENDALL & Cie., Messieurs :—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été atteint pendant dix-huit mois, par suite d'un épavin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros suro qui avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement,

H. A. BERTOULET, M. D.

" KENDALL'S SPAVIN CURE."

Préfont, Ohio, 25 Janvier 1881.

Dr B. J. Kendall & Cie., Messieurs :—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais épavin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré incurable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je consultai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux : la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburg, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement,

JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SUR LA CHAIR HUMAINE